



Union
Francophone
des **Associations**
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

COMMENT FACILITER LE PARTENARIAT ECOLE-FAMILLES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL A ENCADREMENT DIFFERENCIE ?

NOTE INFORMATIVE
28 AOÛT 2018 | CONFÉRENCE DE PRESSE



COMMENT FACILITER LE PARTENARIAT ECOLE-FAMILLES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL A ENCADREMENT DIFFERENCIE ?

Situation dans nos écoles

Aujourd'hui, certaines de nos écoles ont des élèves dont les parents sont précarisés et vivent de nombreuses difficultés. En Belgique, le taux de pauvreté infantile est l'un des plus élevés d'Europe¹ et il y a encore beaucoup d'inégalités. Les établissements scolarisant un public fragilisé reçoivent davantage de moyens (financiers et d'encadrement), dans un souci d'équité et de lutte contre le décrochage. En Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux confondus), 24,58 % des implantations d'enseignement fondamental dépendent de l'encadrement différencié (applicable pour l'année scolaire 2017-2018). Ces écoles désirent développer davantage le partenariat école-familles, car elles sont conscientes des répercussions bénéfiques que cela occasionne sur l'épanouissement et la scolarité des enfants. Mais ce partenariat ne semble pas facile à mettre en place et est entravé par de nombreux freins (absentéisme parental, peur de l'école, analphabétisme, langue française, écrit, règles formelles, culture et codes scolaires, repli communautaire...). Pour faciliter ce partenariat, l'UFAPEC a donc réalisé une étude afin de dégager certaines pistes qui pourraient agir comme véritable tremplin dans le domaine du partenariat école-familles dans l'enseignement fondamental à encadrement différencié.

Méthodologie

Notre étude s'est basée sur un rapport² et une brochure³ auxquels l'UFAPEC a participé, de nombreuses recherches, lectures, interviews et expériences sur le terrain. Elle se veut qualitative et non quantitative. En effet, nous avons privilégié la qualité à la quantité des témoignages. Dans cette étude, nous avons voulu confronter les points de vue et avoir ainsi un questionnement à 360°. Nous avons interrogé quelques sociologues et divers acteurs scolaires. Leurs témoignages sont très précieux et nous permettent de croiser les regards, d'observer les impressions communes et les contradictions. Cette étude nous a permis de déceler les freins du partenariat, mais également de mettre en lumière certaines pistes pour le faciliter.

¹ A Bruxelles, 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté, 1 sur 4 en Wallonie et 1 sur 10 en Flandre. Voir STATBEL *Les indicateurs de pauvreté en Belgique* (EU-SILC)- 17 mai 2018- <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-indicateurs-de-pauvrete-en-belgique-en-2017-eu-silc>
Voir aussi Sénat de Belgique (1^{er} février 2016) p.10 et 11 <http://www.senat.be/www/webdriver?MltabObj=pdf&MlcolObj=pdf&MlInamObj=pdfid&MltypeObj=application/pdf&MlvalObj=100663600>

² JEUNEJEAN Thérèse, CHEVALIER Anne, GROSJEAN Sandrine, TELLER Michel, *Ecoles maternelles et familles en situation de précarité*, Fondation Roi Baudouin, janvier 2014.

³ CGé – ATD Quart-Monde – *Pour une école où tous réussissent – « Nos ambitions pour l'école 2017 »* - Production collective du groupe de croisement des savoirs. <http://atd-quartmonde.be/cms/wp-content/uploads/2018/03/NosAmbitionsPourEcole-BrochureWeb.pdf>



Positionnement de l'UFAPEC

Pour l'UFAPEC, le partenariat école-familles dans les écoles à encadrement différencié est très bénéfique pour les enfants, leur épanouissement et leur scolarité.

Le partenariat école-familles vise des enjeux de société importants : combattre les inégalités, mieux vivre ensemble, réduire les échecs scolaires... Les enfants réussissent mieux à l'école lorsque leurs parents comprennent l'importance de l'école, le fonctionnement du système d'éducation et peuvent apporter leur soutien d'une manière ou d'une autre à leur enfant tout au long de sa scolarité.

L'UFAPEC pense également que la participation de tous les acteurs de l'école, y compris des familles précarisées, contribuera à un « mieux vivre ensemble » et à une société plus démocratique.

Comment faciliter le partenariat ?

1) Travailler de manière collégiale et développer des stratégies

Pour qu'un partenariat fonctionne bien, il faut que le choix de travailler avec les familles soit un choix collectif. L'UFAPEC pense que chaque école fondamentale de l'encadrement différencié devrait penser à développer une « stratégie parents » pour faciliter le partenariat et être davantage attentive aux familles les plus précarisées.

Afin que les actions soient décidées collégalement avec l'ensemble des acteurs de l'école, le conseil de participation pourrait réfléchir à cette stratégie. La dynamique de groupe au sein des écoles et le besoin de travailler en équipe (en y incluant parfois les enfants) peut être une première piste.

La langue française est un frein important au partenariat école-familles dans les écoles fondamentales à encadrement différencié. Les écoles, avec l'ensemble des acteurs scolaires, devraient réfléchir à « une stratégie linguistique » pour communiquer avec les parents.

Pour l'UFAPEC, il est indispensable que les professionnels et les parents disposent de moyens (temps, locaux) nécessaires pour réfléchir et travailler ensemble.

2) Faciliter un dialogue égalitaire

Pour faciliter une coopération équitable entre l'école et les familles précarisées au sein de l'école, il faut également reconnaître les parents réels c'est-à-dire tels qu'ils sont. Lorsque l'on parle de parent réel ce n'est pas le parent idéal. Ce n'est pas le parent avec des rôles que l'on a défini pour lui et sans lui.

Pour faciliter le dialogue égalitaire, l'UFAPEC pense que les acteurs scolaires auraient tout intérêt à :

- Diversifier les moyens de communication

L'écrit n'est pas maîtrisé par tout le monde et pourtant il est encore souvent utilisé pour communiquer des informations aux parents. L'oral et le visuel sont des supports plus accessibles pour les parents précarisés.

- Viser l'explicitation comme condition de la démocratisation

Trop souvent les parents précarisés souffrent de mésinformation, d'un manque de considération. Ils sont souvent pris dans une relation asymétrique avec l'école. Les parents, qu'ils soient précarisés ou non, n'aiment pas être infantiliser ! Le respect d'autrui passe également par le regard et la manière dont on aborde l'autre.

- Aider les parents à décoder la culture scolaire

Les parents issus de milieux défavorisés ont une culture éloignée de la culture scolaire. Décoder la culture scolaire n'est pas donner à tout le monde et c'est souvent les parents de milieux socio-économiques plus élevés qui ont plus facile à les comprendre. L'UFAPEC pense que les acteurs scolaires devraient davantage rendre visible et lisible les pratiques scolaires.

- Favoriser les rencontres avec l'école

Pour l'UFAPEC, il faut davantage offrir aux parents des possibilités de rencontrer et de communiquer avec les enseignants. L'UFAPEC souhaite que le lieu et les modalités des rencontres enseignants-parents soient de nature à rassurer les parents qui doutent déjà de leur légitimité (éviter que les invitations ne soient perçues comme des convocations, développer des réunions positives et conviviales).

3) Etablir le plus tôt possible de bonnes bases relationnelles

Pour l'UFAPEC, les premiers contacts avec l'école sont très importants. Le dialogue devrait être initié le plus tôt possible, avant que des problèmes éventuels se posent

L'UFAPEC pense que les moments d'accueil et de convivialité ont plus d'importance qu'on ne le pense. Les écoles devraient donc profiter de ces temps d'accueil le matin ou à la sortie de l'école pour parler de manière informelle aux parents. Même si ces moments peuvent être, dans un premier temps, chronophages, ils sont, semble-t-il, très bénéfiques. D'après les différents acteurs interrogés, il vaudrait mieux ne pas se priver des moments de transition pour tisser des liens avec les parents (les moments où les enfants passent d'une année à une autre, passent de la maternelle aux primaires, etc.).

4) Réduire les frais et développer des mécanismes de solidarité

Si les familles précarisées sont présentes dans les écoles à encadrement différencié, elles le sont également dans les autres établissements. C'est pourquoi l'UFAPEC estime que nos écoles, et pas seulement celles cataloguées « à encadrement différencié » devraient davantage réfléchir à réduire les frais demandés aux parents dans tous les domaines et développer plus de mécanismes de solidarité, afin de faciliter la participation de tous aux activités et réunions. Il faut aussi que toutes les écoles respectent les prescrits décrets relatifs aux frais scolaires et favorisent l'étalement des paiements.

5) Compter sur les aides internes à l'école

Certains éducateurs, certains psychologues, certains assistants sociaux (CPMS) font un travail remarquable de médiation sociale et culturelle entre les parents et les autres acteurs scolaires dans les écoles à encadrement différencié. Ils tissent des liens de confiance entre l'école et les parents. L'UFAPEC demande que leur travail soit mieux pris en compte et considéré comme essentiel aux relations écoles-familles.



6) Développer les partenariats locaux

Pour l'UFAPEC, il faut inscrire l'école dans un réseau d'acteurs (crèche, AMO, CPMS, école de devoirs, CPAS, ONE, cours d'alphabétisation...). En effet, ces différents acteurs peuvent jouer un rôle actif dans le partenariat école-familles, mais aussi de passeurs d'informations

7) Former les instituteurs et institutrices

Pour améliorer le partenariat école-familles et le faciliter, l'UFAPEC estime qu'il faut également investir davantage dans la formation et l'accompagnement des enseignants des écoles fondamentales pour permettre une approche interculturelle et sociale de l'enseignement. Pour l'UFAPEC, il est indispensable que les futurs enseignants soient formés au dialogue avec les parents et en particulier avec ceux des milieux précarisés.

Nos écoles ont besoin davantage d'enseignants capables de découvrir le cadre de référence de l'autre, de s'intéresser aux valeurs, aux modes de fonctionnement et à la culture des parents précarisés. Pour l'UFAPEC, cette approche permettrait d'éviter les jugements critiques, les préjugés et les stéréotypes.

8) Permettre aux parents de sortir de leurs préjugés

L'UFAPEC, par ses animations et ses formations et par la rédaction de ses analyses et études, aide les parents à évoluer, voire à changer leurs mentalités. Les associations de parents, par leur accueil et leur ouverture aux familles précarisées, peuvent également avoir un rôle important à jouer. L'ouverture aux autres et l'acceptation des différences doit se vivre dans nos écoles. Les familles précarisées souffrent suffisamment des stéréotypes qui, pour eux, sont de lourds fardeaux.

9) Miser sur l'association de parents et le conseil de participation

L'expérience de terrain nous pousse à penser qu'il est possible de créer les organes de partenariat (conseils de participation et associations de parents) dans toutes les écoles, même dans celles qui sont à encadrement différencié. L'UFAPEC désire avoir les moyens financiers et humains nécessaires pour effectuer et accentuer l'accompagnement des parents désireux de créer une association de parents ou d'entrer dans les conseils de participation.

10) Compter sur les plans de pilotage

Les plans de pilotage prévus dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence peuvent avancer des pistes de solution pour faciliter le partenariat école-familles. Grâce au plan de pilotage, les écoles pourront examiner les stratégies à mettre en œuvre pour attirer les parents à l'école et collaborer avec ceux-ci.

11) Innover et expérimenter

Dans une société qui change très vite, l'enjeu n'est-il pas d'expérimenter, d'innover et de s'inspirer des réalités qui se vivent sur le terrain ? Pour faciliter le partenariat, il n'y a sans doute pas de recettes toutes faites. Dans le domaine des relations école-familles, beaucoup de choses sont permises tant qu'il y a, nous l'avons vu, du respect, de l'empathie, de la créativité et des regards francs.